

CATALOGUE FORMATION



DPO Consulting a conçu des modules de formation pratiques, imprégnés de nos expertises métier et terrain acquises en matière de données personnelles dans des sociétés de toutes tailles et d'activités diverses.

Nous proposons des formations aux formats « Inter » et « Intra » :

Les formations « Inter »

Ces formations sont dispensées dans nos locaux (ou à distance selon le contexte et les demandes) à un groupe de 12 personnes maximum, selon un calendrier préalablement défini et régulièrement mis à jour sur notre site internet. Elles ont vocation à répondre aux besoins fondamentaux des personnes traitant des données personnelles dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Les formations « Intra »

Les formations dites « intra » sont réalisées sur-mesure selon les préférences du demandeur (nombre de participants, modalités de formation) et sont dispensées dans les locaux de la société à former. Elles permettent de bénéficier de formations adaptées à un secteur d'activité ou à une catégorie d'utilisateurs.

Afin de sensibiliser vos équipes aux diverses problématiques sur la protection des données personnelles, DPO Consulting a créé 3 niveaux de formations :

- » Une formation introductive à la protection des données personnelles accessible à tous,
- » Des modules de formation dits « expert », permettant aux praticiens d'approfondir les notions applicables en matière de données personnelles en fonction de leurs secteurs d'activité ou de leur fonction dans l'entreprise,
- » Une formation dédiée aux futurs Délégués à la Protection des Données (DPO).

Suivre une formation qualitative et interactive avec DPO Consulting.

Les moyens pédagogiques et techniques mis en oeuvre :

- » Vidéo projection de diapositives
- » Distribution d'un support de formation contenant les notions importantes au format papier ou numérique en cas de suivi à distance

Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

- » Évaluation des acquis durant les sessions de formations

Sanction de la formation :

- » Remise d'une attestation de formation à chaque apprenant à l'issue de la formation

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- » Feuille d'émargement à signer chaque demi-journée par les stagiaires participants

Les sessions de formation comprennent 12 participants au maximum. Les dates ne sont maintenues qu'à partir de 3 participants. Prestations soumises aux conditions générales de vente de DPO Consulting.

1

Se mettre en conformité



Objectifs pédagogiques

- » Maîtriser les changements apportés par le RGPD à la réglementation applicable en matière de données personnelles
- » Comprendre l'utilité et la finalité du registre de traitements
- » Maîtriser la trame d'un registre conforme
- » Maîtriser les outils de la conformité



Public concerné

Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD (dirigeant d'entreprise, directeur des services d'information, chef de projet)



Compétences visées

- » Reconnaître les champs d'application du RGPD à la protection des données personnelles
- » Savoir établir un registre conforme au RGPD
- » Connaître les obligations légales applicables au registre des traitements
- » Savoir maintenir dans le temps un registre des traitements



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

3h30



Modalités

- Intra et inter organisme
- À distance



Tarif

458 euros HT/personne



Programme

1. Contexte législatif
2. Les définitions clés
3. Les principaux acteurs
4. Les sept principes à respecter
5. Comment se mettre en conformité quand on est une TPE-PME ?
6. Évaluer son niveau de conformité avec le RGPD
7. Mettre en place son registre des traitements
8. Les outils de la conformité
9. Cas pratique

2

Intégrer le RGPD dans les pratiques marketing



Objectifs pédagogiques

- » Maîtriser les impacts du RGPD sur les traitements marketing
- » Savoir implémenter les obligations dans des traitements couramment utilisés dans le cadre de l'activité marketing



Public concerné

Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD dans le domaine du marketing ou de la communication



Compétences visées

- » Effectuer des traitements conformes aux obligations issues du RGPD



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

3h30



Modalités

- Intra et inter organisme
- À distance



Tarif

458 euros HT/personne



Programme

Introduction : retour sur les enjeux majeurs du numérique pour les fonctions marketing

- » Panorama des nouvelles technologies autour des marketeurs
- » Benchmark
- » Contraintes et opportunités pour le business

Partie 1 : Le cadre de la protection des données personnelles

- » Notions fondamentales
- » Les acteurs
- » Les principes à respecter
- » Focus Privacy by Design/by Default
- » Focus PIA

Partie 2 : Intégrer les obligations du RGPD aux pratiques marketing

- » Mener une campagne marketing conforme : cas du B2B et du B2C
- » Les droits des personnes concernées
- » Les durées de conservation
- » L'échange/l'achat de bases de données
- » Outils analytics : comment s'assurer que les outils sont conformes au RGPD ?
- » Profilage, scoring marketing, segmentation
- » Big Data, smart Data
- » Les bonnes pratiques
- » Focus sur les pratiques marketing : le parrainage et les jeux concours
- » Cas pratique

3

Intégrer le RGPD dans les pratiques RH



Objectifs pédagogiques

- » Maîtriser les impacts du RGPD sur les traitements RH
- » Savoir implémenter les obligations dans des traitements couramment utilisés dans le cadre des processus RH



Public concerné

Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD dans le domaine des ressources humaines



Compétences visées

- » Effectuer des traitements conformes aux obligations issues du RGPD



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

3h30



Modalités

- Intra et inter organisme
- À distance



Tarif

458 euros HT/personne



Programme

Partie 1 : Le cadre de la protection des données personnelles

- » Notions fondamentales
- » Les acteurs
- » Les principes à respecter
- » Focus Privacy by Design/by Default
- » Focus PIA

- » L'utilisation des nouvelles technologies par les collaborateurs
- » Mettre en conformité le service RH : lancer les chantiers d'actions correctrices
- » Cas pratique

Partie 2 : Intégrer les obligations du RGPD au service RH

- » Identifier les impacts du RGPD sur le service RH
- » Focus sur les différentes situations de traitements des données des collaborateurs

4

Établir ses PIA conformément au RGPD



Objectifs pédagogiques

- » Maîtriser l'utilité et la finalité de l'analyse d'impact relative à la protection des données personnelles
- » Comprendre les critères de réalisation d'une l'analyse d'impact relative à la protection des données personnelles



Public concerné

Délégué à la protection des données personnelles



Compétences visées

- » Savoir établir un PIA conforme au RGPD
- » Savoir évaluer le niveau de risque d'un traitement sur la vie privée
- » Ajuster sa procédure de traitements pour minimiser le risque sur la vie privée



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

3h30



Modalités

- Intra et inter organisme
- À distance



Tarif

458 euros HT/personne



Programme

1. Qu'est-ce qu'une analyse d'impact sur la vie privée ?
2. Dans quels cas faut-il réaliser l'analyse d'impact ?
3. Sur quelles opérations portent l'analyse d'impact ?
4. A quel stade du traitement faut-il réaliser l'analyse d'impact ?
5. A qui incombe la réalisation de l'analyse d'impact ?
6. Quelle répartition des rôles pour la réalisation des analyses d'impact ?
7. Quels outils pour la réalisation des analyses d'impact ?
8. Le contenu et les étapes de la réalisation de l'analyse d'impact
9. La consultation pour avis de la CNIL
10. Le suivi de l'analyse d'impact
11. Cas pratique

5

Intégrer les exigences RGPD dans les relations sous-traitant



Objectifs pédagogiques

- » Définir les rôles et les obligations du sous-traitant et du responsable de traitement
- » Maîtriser les missions et les obligations incombant au responsable de traitement et au sous-traitant



Public concerné

Juristes, acheteurs, directeurs d'entreprise



Compétences visées

- » Connaître les critères d'audit des sous-traitants
- » Connaître les obligations respectives du responsable de traitement et du sous-traitant
- » Maîtriser les clauses à intégrer dans les contrats



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

3h30



Modalités

- Intra et inter organisme
- À distance



Tarif

458 euros HT/personne



Programme

1. Les grands principes et définitions du RGPD
2. Les risques pour l'entreprise
3. Le choix d'un prestataire conforme RGPD
4. L'importance de la qualification des parties au contrat
5. Les impacts dans la contractualisation
6. Les outils et process mis à disposition des achats
7. Les plans d'actions sur les prestataires actuels
8. Mettre en place son registre de traitements
9. Cas pratique

6

Formation Data Protection Officer (DPO)



Objectifs pédagogiques

- » Assimiler les obligations du RGPD
- » Comprendre les missions incombant au Data protection officer



Public concerné

Toute personne devant travailler avec un DPO, ayant été nommé DPO, ou pouvant l'être.



Compétences visées

- » Maîtriser les outils nécessaires à la mise en oeuvre opérationnelle du RGPD
- » Savoir compléter un registre des traitements
- » Savoir effectuer un PIA
- » Comprendre les relations avec l'autorité de contrôle



Niveau requis

Aucun



Langues

Français



Durée

5 jours, 10 sessions de 3h30



Modalités

Intra et inter organisme



Tarif

1963 euros HT/personne
2413€HT/personne en cas de souscription au package
incluant la certification



Programme

MODULE 1 (3h30)

Introduction à la protection des données personnelles (principes et définitions, conditions de licéité des traitements)

- » Présentation du RGPD
- » Les notions fondamentales
- » Les six principes clé de la protection des données
- » Les acteurs en jeu
- » Cas pratique

MODULE 2 (3h30)

Fonction et missions du DPO (statut, rôle, mise en place de relais, sensibilisation)

- » L'histoire du DPO
- » Mon organisme doit-il nommer un DPO ?
- » La désignation facultative du DPO
- » Procédure de désignation du DPO
- » Statut et compétences du DPO
- » Quelle organisation pourrais-je mettre en place ?
- » Quelles vont être mes missions ?
- » Cas pratique

MODULE 3 (3h30)

Audits et gestion de projets

- » L'audit de mise en conformité au RGPD
- » L'audit de maintien de la conformité
- » La gestion de projet
- » Cas pratique

MODULE 4 (3h30)

Outils de la conformité (registre, PIA et cartographie des traitements)

- » La sécurité dans le RGPD
- » La gestion de la sécurité des données personnelles
- » La gestion des violations de données
- » Cas pratique

MODULE 5 (3h30)

PIA et EIVP

- » Introduction à la sécurité des données dans le RGPD
- » La mise en conformité et son maintien sous le prisme sécurité/IT
- » La gestion des violations de données
- » Cas pratique

MODULE 6 (3h30)

Sécurité du traitement (failles et risques de sécurité)

- » La sécurité dans le RGPD
- » La gestion de la sécurité des données personnelles
- » La gestion des violations de données
- » Cas pratique

MODULE 7 (3h30)

Gestion des sous-traitants

- » La notion de sous-traitant dans le RGPD
- » L'importance de la qualification des parties au contrat
- » Comment qualifier son sous-traitant ?
- » La sélection du sous-traitant
- » La négociation des clauses de sous-traitance
- » La négociation de clauses entre responsables de traitement conjoints
- » La négociation de clauses entre responsables de traitement
- » La renégociation des contrats en cours
- » L'audit des sous-traitants
- » Cas pratique

MODULE 8 (3h30)

Transferts hors UE

- » Qu'est-ce qu'un transfert hors UE ?
- » Dans quelles conditions peut-on transférer des données personnelles hors UE ?
- » Les actions de conformité incontournables
- » Cas pratique

MODULE 9 (3h30)

Gestion des droits des personnes

- » Les droits des personnes
- » Établir une procédure de gestion des droits des personnes
- » Gérer les droits des personnes en pratique
- » Cas pratique

MODULE 10 (3h30)

Relations avec l'autorité de contrôle (contrôle, rôle, missions, sanctions)

- » Les autorités de contrôle
- » Les contrôles de la CNIL
- » Les sanctions de la CNIL
- » Cas pratique

DPO Consulting Paris

Vincent Renard
07 76 11 13 86 / 01 82 88 13 97
vincent.renard@dpo-consulting.com
1 rue de Caumartin, 75009 Paris

DPO Consulting Sud-Est

Sylvain Chemtob
04 78 85 48 26 / 06 99 38 42 78
sylvain.chemtob@dpo-consulting.com
2 rue David Girin, 69002 Lyon

DPO Consulting Sud-Ouest

Fabien Crozet
06 81 15 84 16
fabien.crozet@dpo-consulting.com
39 allées Jules Guesde, 31000 Toulouse

DPO Consulting Montpellier

Ouafae Jarri
07 54 36 65 92
ouafae.jarri@dpo-consulting.com
1035 rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier

DPO Consulting Marseille

François Michaux
06 30 20 06 13
francois.michaux@dpo-consulting.com
20 rue Pascal, 13007 Marseille

DPO Consulting Normandie

Guillaume Vallini
02 31 85 64 35 / 07 66 59 76 45
guillaume.vallini@dpo-consulting.com
37 rue Francois Burthe, 14790 Verson

DPO Consulting Bourgogne Franche-Comté

Eric Cuenot
06 65 91 28 76
eric.cuenot@dpo-consulting.com
Zone Artisanale, 25115 Pouilly-Les-Vignes

DPO Consulting Pacifique Sud

Philippe Gauvin
(+687) 27 66 45 / (+687) 75 66 42
philippe.gauvin@dpo-consulting.nc
Immeuble Le Morare, Centre-Ville, 40 rue de
la République, 98800 Nouméa, Nouvelle-
Calédonie

DPO Consulting Tunisie

Sonia Kadri
+ 216 (70) 100 534
sonia.kadri@wimbeetech.com
www.wimbeetech.com
Imm Lac 6 bloc A rue du Lac Biwa, 1053 Les
Berges du Lac - Tunis



Rendez-vous sur nos sites internet
dpo-consulting.fr et mydposolution.com

Retrouvez-nous sur les réseaux



Nos partenaires

